la cgt Navale
Chantiers de l'Atlantique
Saint-Nazaire

Saint-Nazaire, le 15 juillet 2019

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS OUVRIERS

A partir de demain, mardi 16 et jusqu'à jeudi 18 juillet, les ouvriers des Chantiers de l'Atlantique voteront pour le 2nd tour des élections professionnelles.

Il y a un 2ème tour parce que moins de la moitié des ouvriers inscrits ont voté au 1er tour.

A chacun d'entre nous de saisir cette nouvelle possibilité de nous exprimer. Et qu'aucun d'entre nous ne laisse à d'autres qu'à soi-même le choix de ses propres représentants.

Des générations d'ouvriers se sont durement battus pour acquérir ce droit et imposer le respect et le progrès dans les relations au travail. Ce respect et ce progrès sont maintenant trop souvent bafoués. Les ouvriers ne doivent pas rester invisibles et muets.

Et même si le vote électronique n'y aide pas, il faut faire vivre ce droit d'élire ses délégués. Ça n'est d'ailleurs pas si compliqué de voter (voir au dos de ce tract).

Voter CGT à ces élections c'est choisir les délégués ouvriers qui sauront épauler et représenter les salariés des Bords et des Ateliers, en toutes circonstances :

- ***Salaires,***
- ***Horaires et temps de travail,***
- ***Comité d'Entreprise,***
- ***Conditions de travail,***
- ***Relations et bien-être au travail…***

La CGT Navale appelle à voter pour son équipe militante qui s'engage pour le progrès social et qui, chaque fois que cela sera nécessaire, s'opposera aux choix néfastes de la direction et aux mesures anti-ouvrières des gouvernements.

Votez selon vos opinions,

Choisissez vos représentants et porte-parole !